

Tavárez Mirabal, Minerva Josefina (République dominicaine)

[Original : espagnol]

Note verbale

L'Ambassade de la République dominicaine auprès du Royaume des Pays-Bas, en sa qualité de coordonnatrice du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), présente ses compliments au Secrétariat à l'Assemblée des États Parties du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, en vertu de la résolution ICC-ASP/19/SP/32 du 29 mai 2020, a l'honneur de présenter la candidature de madame Minou Tavárez Mirabal au nom du Gouvernement de la République dominicaine, appuyée à l'unanimité par le Groupe régional, pour combler le siège du GRULAC au sein du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes, laissé vacant par la disparition du regretté M. Felipe Michelini (Uruguay). À cet égard, vous trouverez, en annexe, la présentation de la candidature du ministère des Relations extérieures de la République dominicaine, le CV de la candidate et la déclaration de motivation.

Madame Minerva Josefina Tavárez Mirabal est philologue et femme politique dominicaine reconnue aux échelons national et international pour son engagement à l'égard de la démocratie, de la justice, de la défense des droits de la personne, de la lutte pour l'égalité et de la non-discrimination. Le 25 novembre 1960, sa mère, Minerva Mirabal, ainsi que ses tantes, Patria et María Teresa Mirabal, toutes trois militantes pour la démocratie, la liberté et les droits de la personne, ont été assassinées. La condamnation mondiale de cette atrocité s'est traduite par la désignation de cette date, par l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution UN 54/134 de 1999), comme Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Cette candidature a été choisie dans la mesure où madame Mirabal, en sa qualité de Sous-ministre de la Politique extérieure de la République dominicaine, de législateur et de militante politique, a toujours fait preuve de leadership, de compétences en communication, d'engagement à l'égard de l'inclusion et de la diversité, et de talents pour recueillir des fonds, cimenter des alliances, coordonner le travail d'équipe et négocier en présence de différents acteurs et intérêts. Il importe de souligner également l'apport de Minou Tavárez Mirabal aux travaux réalisés sur 14 ans en faveur du Statut de Rome pour la création de la CPI, du Fonds au profit des victimes, et de l'Action parlementaire globale (*Parliamentarians for Global Action*), comme membre puis comme présidente.
